

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Conseil municipal du 27 novembre 2021

Avignon, une ville particulièrement touchée par la crise

- ➔ Dans le cadre de la crise actuelle, il est avéré que les communes de 100 000 habitants et plus ont été les plus fortement impactées sur le plan budgétaire.
- ➔ **Avignon n'a pas échappé à cette tendance, et certains facteurs ont même accentué ces difficultés :**
 - **Une Ville à taille humaine**, qui assume de fortes charges de centralité.
 - **Une Ville à l'attractivité internationale forte**, et dont les fréquentations de touristes hors UE ne sont pas revenues à leur niveau d'avant crise.
 - **Une Ville** dont une partie de la population a particulièrement souffert de la crise, **nécessitant des dispositifs de soutien exceptionnels.**
 - **Une Ville qui doit malgré tout investir, notamment pour poursuivre la remise à niveau de ses infrastructures** insuffisamment entretenues par le passé.

La crise a durablement affecté les finances de la Ville

Pertes de recettes de fonctionnement (taxe de séjour, horodateurs, FPS, remises gracieuses...)	2 263 000 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 263 000 €
Pertes de recettes d'investissement (amendes de police)	1 408 000 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 408 000 €
Ressources humaines (remplacements maladie, ASA Covid, adaptations procédures Covid, heures supplémentaires)	900 000 €
Dépenses contraintes portées par la Ville (vaccinodrome, masques, gels, etc.)	304 460 €
Actions volontaristes de la Ville (corbeilles solidaires et denrées, action économique)	341 100 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 547 560 €
COÛT TOTAL POUR LA VILLE EN 2021	5 218 560 €
Pour mémoire, coût 2020	9 275 000 €
COÛT TOTAL A DATE POUR LA VILLE EN 2020 ET 2021	14 493 560 €

➔ En 2 ans, le coût consolidé de la crise sanitaire devrait s'élever à environ 14,5 M€.

Si le 'quoi qu'il en coûte' a effectivement largement bénéficié au secteur privé, il est à noter qu'à ce stade le soutien financier de l'Etat à la Ville n'est pas à la mesure de l'ampleur de cette crise.

6 années de gestion rigoureuse ont permis d'absorber l'impact de la crise

➔ **La gestion rigoureuse de la Ville de 2014 à 2019 a permis d'amortir le choc financier de la crise :**

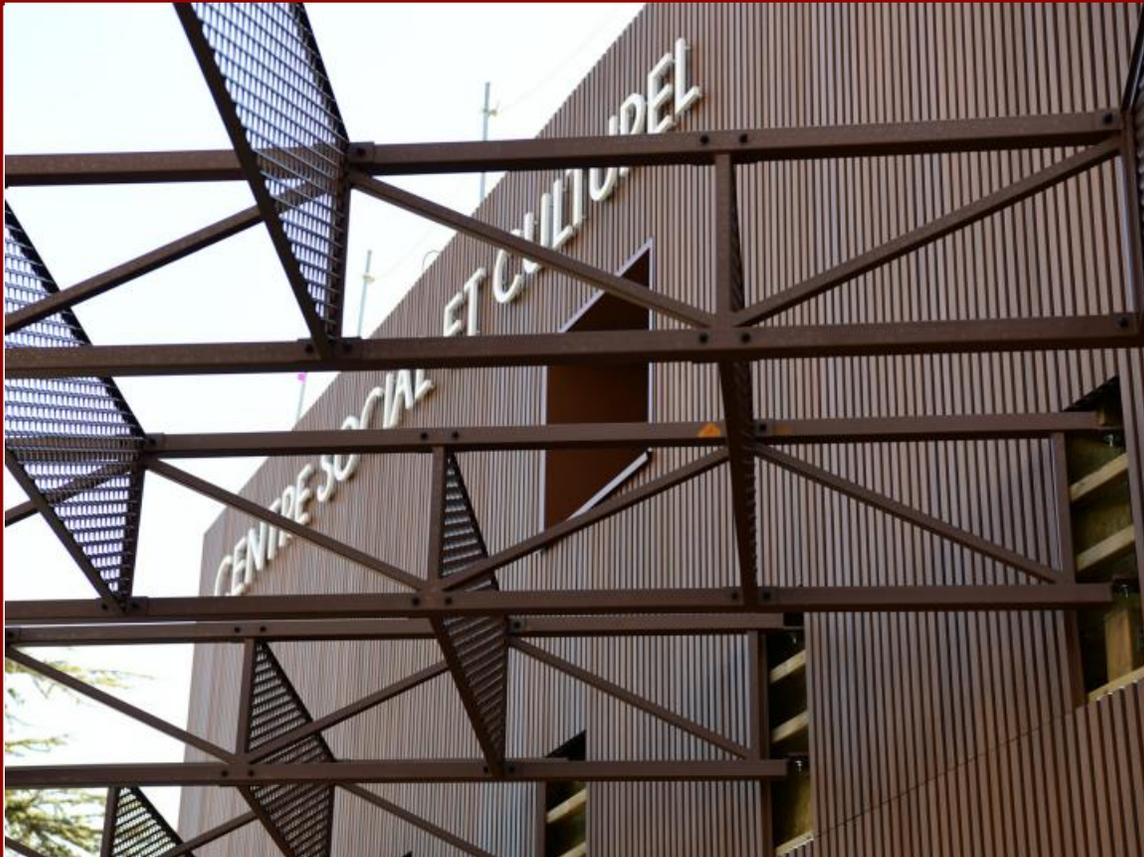
- **+ 8 M€ d'épargne brute** en 2019 par rapport à 2014 ;
- **Une capacité de désendettement** passée de 9,5 années en 2014 à **6,2 années** en 2019.

<i>Budget principal</i>	2014	2015	2019	2021
Epargne brute	19,7 M€	21,7 M€	28,0 M€ (+ 8 M€ / 2014)	22 M€
Capacité de désendettement	9,5 ans	8,5 ans	6,2 ans (- 3,3 ans / 2014)	9 ans
Dépenses d'investissement	33,1 M€	32,4 M€	42,5 M€ (52,7 M€ y compris stade nautique)	37,7 M€

Le tableau ci-dessus illustre parfaitement l'impact de la crise sur les grands indicateurs financiers de la Ville : les résultats des efforts passés ont permis de faire face à la crise mais ont été de fait consommés par celle-ci.

L'investissement que la ville avait relancé constitue aussi aujourd'hui un facteur de relance incontournable. Il est un soutien indispensable, a fortiori en période de crise, au tissu économique local. Notre collectivité fait donc le choix de poursuivre sa politique de développement ambitieuse.

FOCUS : les livraisons 2021 (1/3)



L'Espace Pluriel
(1,4 M€ HT dont 309 k€ de la Ville)



La bibliothèque éphémère
(1,1 M dont 607 k€)

FOCUS : les livraisons 2021 (2/3)



Extension de l'École maternelle Camille Claudel
(315 k€)



Extension de l'école maternelle Ste-Catherine
(862 k€)



Extension du Groupe scolaire Clos du Noyer
(513 k€)

FOCUS : les livraisons 2021 (3/3)



Nouveau set pour le Tennis Park (209 k€)



**Rénovation du gymnase Philippe de Girard
(1,3 M€ dont 800 k€ de la Ville)**



**Renouveau de l'Avenue Moulin Notre-Dame
(925 k€)**

Un projet de budget 2022 responsable et ambitieux

➔ **Bâti au terme de 2 années de crise, le projet de budget 2022 est marqué par un double impact :**

- **La poursuite des incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire** (la 5^{ème} vague qui touche notre pays depuis quelques jours en atteste) ;
- **Le niveau d'inflation soutenu** ayant des incidences sur les coûts prévisibles de l'énergie et des matières premières.

➔ **Dans ce contexte incertain, la Ville d'Avignon a décidé de bâtir un budget...**

- **Responsable et volontariste**, afin de retrouver les marges de manœuvre d'avant-crise tout en continuant de porter des politiques de soutien en faveur des enfants et des plus fragiles ;
- **Ambitieux**, avec un haut niveau d'investissement pour accompagner la relance, inscrire notre ville dans le cadre de la transition climatique et écologique et continuer de renforcer son attractivité.

➔ **Cette ambition municipale s'appuiera sur un budget fondé sur trois fondamentaux :**

- **La non-augmentation des impôts locaux depuis 2014 ;**
- La dynamique de co-construction du vivre-ensemble et de l'ambition urbaine, grâce à un **haut niveau d'accompagnement du tissu associatif** et des projets citoyens soutenus dans le cadre du **budget participatif**;
- **Le recours à l'emprunt pour financer des projets majeurs pour l'avenir de notre ville et pour ses enfants** (construction de la nouvelle école Joly Jean, métamorphose de la bibliothèque J.-L. Barrault, etc.).

Des recettes de fonctionnement qui doivent retrouver leur niveau d'avant-crise et la recherche de nouveaux financements

➔ Solidaire, la Ville poursuivra son engagement en direction des Avignonnaises et des Avignonnais :

- 0 % d'augmentation du taux des impôts, comme cela a été le cas depuis 2014.
- En comparaison, selon l'Observatoire national des taxes foncières de l'UNPI, les montants de taxes foncière auraient augmenté :
 - Entre 2015 et 2020, de + 11,4 % sur l'ensemble du territoire ;
 - Entre 2020 et 2021, de + 1 % dans les 50 plus grandes villes de France.

➔ Selon une approche prudente, les recettes de fonctionnement augmenteront progressivement en 2022 pour retrouver en 2023 leur niveau d'avant-crise :

- Remontée progressive du produit de la taxe de séjour (1,5 M€ en 2022, 2 M€ en 2023) ;
- Dotations de l'Etat : hausse de la dotation de solidarité urbaine (conformément aux inscriptions du projet de loi de finances 2022), poursuite de l'écrêtement de la dotation globale de fonctionnement ;
- Approche prudente sur les produits des services.

➔ Une diversification des recettes : mécénat, boutiques, valorisation des espaces communaux...

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées pour retrouver les marges que la Ville avait su dégager

➔ **Des mesures continueront d'être mises en œuvre en 2022 et 2023 afin de restaurer l'autofinancement de la Ville et porteront essentiellement sur les dépenses de structure...**

- Dans un contexte d'inflation importante, les charges à caractère général seront limitées à une évolution de 0 % en 2022 et de + 1,5 % en 2023 ;
- Les dépenses de personnel diminueront en 2022 d'environ - 800 K€ pour retrouver leur niveau du CA 2020, puis augmenteront faiblement (+ 1 %), ce qui est inférieur au GVT de la commune (1,3 %) et nécessite donc une poursuite des mesures de maîtrise du chapitre 012.

➔ **... ceci afin de poursuivre le soutien nécessaire auprès des partenaires associatifs et institutionnels**

- **Maintien du niveau soutenu de subventions aux tiers (notamment le secteur associatif)**, afin de les accompagner dans la reprise et de participer à l'animation et au développement social, économique, touristique et culturel du territoire.

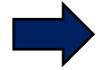
Des dépenses de fonctionnement orientées pour financer les priorités d'action de la mandature



L'équipe municipale poursuivra le développement d'actions et de projets en cohérence avec les priorités qui ont été partagées et co-construites avec les Avignonnaises et les Avignonnais lors des élections de 2020 :

- **Priorité aux écoles, à nos enfants et à notre jeunesse** au travers d'initiatives volontaristes qui seront conduites dans le cadre de la Cité Educative, de l'initiative « Ville amie des enfants » (reconnaissance UNICEF), d'« Avignon, terre de cultures 2025 », d'« Avignon, terre de jeux 2024 », du Programme de réussite éducative ;
- **Priorité à la culture**, par la montée en puissance de la dynamique créative et festive « d'Avignon, terre de cultures 2025 », le maintien d'un haut niveau de subventionnement aux acteurs culturels, une programmation culturelle ambitieuse et un programme de grands événements culturels, festifs et sportifs ;
- **Priorité aux actions de solidarité**, grâce à la poursuite des corbeilles solidaires du programme « Ville amie des aînés », des animations et ateliers culturels et sportifs en toute liberté, d'un Eté à Avignon, etc. ;
- **Priorité à la tranquillité publique et à la qualité de vie**, avec un renforcement des actions de terrain visant à responsabiliser chacun d'entre nous sur ces enjeux de quotidienneté, la mobilisation de nouveaux acteurs (associations d'insertion) pour être encore plus efficaces sur la propreté et l'entretien des espaces verts et une présence territoriale accrue de la police municipale (création d'un nouveau poste de proximité mutualisé avec la police nationale, dans les quartiers sud de la ville) ;
- **Priorité au climat**, au travers de l'élaboration de « notre plan local pour le climat – Avignon 2030 ! ».

FOCUS : L'application du pack RH



La Ville a voté au mois de juin 2021, un ensemble de délibérations ayant vocation à moderniser la gestion des ressources humaines de la collectivité.

Ce 'pack RH' comprend les mesures suivantes qui seront mobilisées en complément des mesures traditionnelles de pilotage de la masse salariale.

- Passage aux 1607H
- Lutte contre l'absentéisme
- Réforme du CET

FOCUS : La gestion du contentieux Deutsche Bank

➔ **La Ville est liée par un contrat de swap conclu en 2009 avec la Deutsche Bank. Ce contrat toxique – dont la majorité actuelle a hérité – est classé 6 F selon la charte de bonne conduite (charte Gissler).**

- Ce swap présente un **risque élevé du fait de son caractère cumulatif** : au taux initial, de 3,60 %, s'ajoute une clause à effet *snowball* indexée sur la déflation américaine. Le taux acquitté se dégrade lorsque l'inflation américaine passe sous 0 % (ce qui est arrivé au premier trimestre 2015, soit une pénalité de + 0,866 %). Au regard des prévisions d'inflation américaine sur les prochains trimestres, les frais financiers du swap devraient se stabiliser sur les années à venir.
- L'encours du contrat s'élèvera à 9,3 M€ au 31 décembre 2021 et **s'achèvera au 1^{er} octobre 2025**.
- **Le contentieux avec la Deutsche Bank porte actuellement sur les intérêts, soit 3,3 M€ au 31 décembre 2021. Le jugement sera communiqué le 22 janvier 2022.**

➔ **Par prudence, une provision budgétaire sera proposée en inscription au BP 2022 en charges exceptionnelles (chap. 67) dans l'hypothèse d'un débouclage de ce contentieux en 2022. Cette inscription pèsera sur la section de fonctionnement de la collectivité.**

Une évolution maîtrisée de l'encours de dette

➔ **L'endettement sera légèrement réhaussé pour assurer les investissements nécessaires à l'essor de la Ville, tout en demeurant maîtrisé :**

- Fortement impactée par la crise, **la Ville a fait le choix de ne mobiliser ni le levier fiscal, ni la baisse des investissements** pour assurer l'équilibre budgétaire.
- Si l'encours de dette au 31 décembre devrait légèrement augmenter en 2022, **la capacité de désendettement resterait inférieure à celle de 2014 et proche des niveaux observés dans les communes de 10 000 habitants et plus**, et largement en-deçà du seuil d'alerte de 12 ans.

<i>Budget principal</i>	2014	2020	2021 (prév.)	2022 (prév.)
Epargne brute	19,7 M€	28,0 M€	22 M€	22 M€ <i>Si D. Bank : 19 M€</i>
Capital restant dû au 31/12	186,2	186,4 M€	196,7 M€	197,9 M€ <i>(+ 1,2 M€ / 2021)</i>
Capacité de désendettement	9,5 ans	8,9 ans	9 ans	9 ans <i>Si D. Bank : 10,6 ans</i>

Poursuivre notre politique d'investissement pour bâtir la ville du futur

- ➔ En juin 2021, la Ville s'est dotée d'un Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2026 ambitieux :
- 45 M€ d'investissements seront budgétés par la Ville en 2022 ;
 - Une politique volontariste de co-financements (4,8 M€ en 2021, 5,5 M€ à partir de 2022).



Financement de la section d'investissement

FOCUS : bâtir la Ville du futur (1/2)



Carnot-Carreterie (5,6 M€)
Rendre l'espace aux habitants



Gare centre (6 M€)
Un espace réhabilité et verdoyant



Le plan faubourgs (5,5 M€)
Des boulevards apaisés

FOCUS : bâtir la Ville du futur (2/2)



Future école Joly Jean (12 M€)
Un bâtiment éco-construit



Les Bains Pommer (6 M€)
Un joyau du patrimoine enfin rendu au public



La bibliothèque Jean-Louis Barrault (9,6 M€)
Développer la lecture publique dans un équipement novateur